

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 juin 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DJS 196 - DDCT Subvention (2 000 euros) à Les Jardins Numériques (14e).

Mmes Pauline VÉRON et Colombe BROSSEL, rapporteures

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 mai 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à Les Jardins Numériques, 2, rue Wilfrid Laurier (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission, et Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2 000 euros est attribuée à Les Jardins Numériques (13732 / 2017_02586) 2, rue Wilfrid Laurier (14e), pour son projet « Culture - Jeux vidéo - une nouvelle culture à partager – 13e et 14e arrondissements ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 « Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse » du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2017 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO